

6^{ème} Orientation INFORMATION ET SENSIBILISATION

Fiche action n°6.11.0 Créer un Comité de Suivi du Grenelle Local de l'Environnement

1. OBJECTIFS STRATEGIQUES

- La gouvernance en matière d'environnement exige un suivi des politiques publiques.
- La mise en œuvre des propositions du Grenelle Local de l'Environnement doit être l'objet d'un suivi stratégique sur la période 2009-2013.

2. CONTEXTE ET DIAGNOSTIC

- La C.A. de Châlons-en-Champagne et ses collectivités territoriales ont, depuis longtemps, engagé des actions d'évaluations de leurs politiques, notamment de la mise en œuvre de la Charte de l'environnement.

3. DESCRIPTIF DE L'ACTION

- Le Comité de suivi devrait présenter les caractéristiques suivantes :
 - Composition élaborée à partir du Comité de pilotage du Grenelle Local de l'Environnement.
 - Réunion selon un rythme biannuel.
- Le Comité de suivi pourrait se voir confier les missions suivantes :
 - Etablissement d'indicateurs relatifs à la mise en œuvre des actions.
 - Production d'un rapport annuel.

4. ACTEURS

<p>Direction pilote</p> <p>Directions associées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Services de la Ville de Châlons-en-Champagne • Services de la Communauté d'Agglomération
Partenaires techniques	<ul style="list-style-type: none"> • SCOT de Châlons-en-Champagne • Région Champagne-Ardenne • CES régional • Etat – DREAL Champagne-Ardenne • Etat – ADEME Champagne-Ardenne • Etat – Inspection d'académie de la Marne • Etat – INSEE Champagne-Ardenne • PNR • Agence de l'eau Seine-Normandie • CA Champagne-Ardenne • CCI Châlons-en-Champagne-Sainte Ménehould – Vitry le François • Ensam ParisTech • Associations de protection de l'environnement
Partenaires financiers	<ul style="list-style-type: none"> • A préciser

5. PREMIERES PISTES SUR LES INDICATEURS

- Tableau de bord.
- Rapport annuel, au format papier et Internet.